**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 25 (1945)

Heft: 7

Nachruf: Ernest Monvert

Autor: [s.n.]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **ERNEST MONVERT †**

La colonie suisse de Paris et tout particulièrement notre Chambre de commerce, ont perdu dernièrement l'un de leurs membres les plus actifs et les plus dévoués en la personne d'Ernest Monvert, qu'une angine de poitrine a subitement enlevé à

l'affection des siens et de ses très nombreux amis, le 16 juillet dernier.

Néen 1876à Rochefort dans le canton de Neuchâtel, Ernest Monvert était un exemple caractéristique de ces « Suisses de l'étranger » qui, tout en restant indéfectiblement attachés à la mère patrie, la quittent spontanément et, par leur activité, leur dynamisme, la servent et contribuent à son rayonnement économique souvent dans des contrées. très lointaines. En effet, dès l'âge de 22 ans, il partait pour Londres où, dans une grande banque française, devait débuter sa longue et fructueuse carrière. Deux ans après son arrivée dans la capitale britannique, il se spécialisait dans les affaires d'huiles et corps gras végétaux et animaux, en entrant dans la maison

W. Mason dont, en 1902, il devenait l'associé, au Havre.

Depuis lors, la fabrication et l'utilisation des huiles et des corps gras, plus spécialement des huiles de poisson et des huiles de coton américaines, devint le chef principal de son activité. Après avoir transféré le siège de ses affaires à Paris, non sans avoir laissé une antenne au Havre en créant la maison Monvert et Cie chargée du transit de ces produits, Ernest Monvert s'attacha à les répandre en France. L'importation d'huile

de coton américaine étant devenue impossible après la première guerre mondiale, c'est sur les huiles de poisson qu'il porta son attention. De nombreux voyages d'étude en Amérique, en Afrique du Nord, en Italie, en Scandinavie, lui avaient permis de rassembler une abondante documentation personnelle qui devint d'autant plus précieuse que le dernier conflit priva la France de ses sources d'approvisionnement dans ce domaine. Sur ses conseils, on fit en France des essais concluants en vue de remplacer, dans la fabrication des peintures et vernis, les huiles végétales siccatives par de l'huile de thon et de sardine. De là à créer une industrie française des huiles de poisson, il n'y avait qu'un pas qui fut franchi sous l'occupation alle-



M. Ernest MONVERT
Vice-président de la Chambre de commerce suisse en France

mande même : un groupe d'industriels français n'hésita pas à investir des capitaux importants destinés à la construction de quatre usines modèles en Bretagne, dont l'une est actuellement terminée. Reconnaissant ces efforts, le gouvernement français le nomma, bien qu'étranger, conseiller tech-

nique du Groupement national d'achat des graisses animales.

Ernest Monvert fu. également l'un des fondateurs de l'importante société connue actuellement sous le nom de « Conserveries de France ». Grâce à sa maison du Havre, la maison Monvert et Cie, il s'occupa également de transports maritimes. Il eut l'occasion à cet égard d'intervenir auprès des autorités fédérales pour leur montrer l'intérêt que pourrait présenter le port de Sète comme accès de la Suisse à la mer. Il créa enfin une société de transports fluviaux, la Compagnie fluviale Paris-Havre-Paris.

Ernest Monvert se devait de mettre cette activité si féconde d'homme d'affaires au service de son pays. En avril 1916, la maison Monvert et Cie fut désignée par les autorités fédérales comme représentant officiel de la Société suisse de surveillance qui était chargée de l'acheminement des marchandises provenant d'outre-mer et destinées à la Suisse. Jusqu'au mois de mai 1919, Ernest Monvert contribua donc dans une large mesure au ravitaillement de son pays.

Pendant le dernier conflit mondial, il mit son expérience et son dévouement une fois encore au service de ses compatriotes de France. On

sait, en effet, qu'il dirigea pendant plusieurs années, et avec quelle compétence, la distribution des colis de secours envoyés par la Confédération aux Suisses résidant en France.

Sa situation dans la colonie suisse de France et son âme de pionnier devaient naturellement le conduire à participer à la fondation de notre Chambre de commerce en 1918. L'Assemblée générale l'appela, en 1920, à siéger au Conseil d'administration et, en 1937, il fut élu vice-président, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort. On peut dire sans exagération qu'il se donna à cette activité corps et âme. Il n'est que de consulter les feuilles de présence des séances du conseil, du comité de direction, du bureau du conseil ou des nombreuses commissions aux travaux desquelles il participa pour lui décerner un brevet de fidélité. On le trouvait toujours prêt à rendre service, à payer de sa personne, quelque fastidieuses que fussent les tâches qu'on lui demandait d'accomplir. Aussi notre compagnie se doit de rendre à sa mémoire un hommage empreint de gratitude, car il a bien mérité d'elle.

Plaçant toujours l'intérêt général avant le sien propre, Ernest Monvert est un bel exemple de désintéressement.

## LA FRANCE ET LE COMMERCE MONDIAL

Nul n'ignore plus aujourd'hui en France que ce grand pays ne pourrait vivre sur son seul fonds qu'en abdiquant son rang dans le monde; que l'activité de la plupart de ses industries et de ses métiers d'art, que le bien-être de sa population par conséquent, dépendent de ses relations économiques extérieures; que celles-ci sont d'autant plus fécondes que les échanges commerciaux sont équilibrés à un niveau plus élevé. Chacun pressent ainsi, s'il ne la connaît, la nécessité d'une politique commerciale.

Ces notions sommaires sont confirmées, éclairées par la lecture des principaux postes statistiques de la vie économique française. Mais, plus que les chiffres des instituts de conjoncture, les restrictions de tous ordres infligées à sa chair

ont fait toucher du doigt à tout un peuple ce que signifie la discontinuation à peu près totale de l'importation des quelque 22 millions de tonnes de houille qu'il recevait dans une année moyenne d'avant-guerre. C'est aussi bien pourquoi il suit avec un esprit si critique l'énoncé périodique des maigres livraisons de charbon de l'Allemagne qui, sans la moindre difficulté, nous vendait en 1938, en plein essor industriel, 6,6 millions de tonnes.

Dépassons ces constatations et voyons comment la détérioration du potentiel économique de la France, qui n'est hélas! que trop patente, et son épuisement, s'expliquent non uniquement par les pertes douloureuses de substance humaine, les pillages et les destructions qu'elle a subis pendant cinq ans, mais de surcroît par le bouleversement